

2€

MARS 2024



Construire!

TRIBUNE LIBRE OUVERTE AUX ARCHITECTES, URBANISTES ET ACTEURS DE LA VILLE ET DU LOGEMENT

**Attal à Matignon
libéralise toujours plus,
Kasbarian au logement
criminalise et expulse,
l'ANRU démolit...**

**la mobilisation
contre les démolitions
du 7 février**



N° **57**

construire.archi@gmail.com

SOMMAIRE

A la Une

- Cet acharnement à détruire
page 2

DOSSIER ANRU

Mobilisation

- Un premier succès
page 3
- Communiqué de presse
pages 4-5
- Le 7 au matin - page 6
- Tout commence ! - page 7
- L'après l'assemblée - page 8
- Sagesse - page 8

Contribution

- La place des architectes...
pages 9-10
- Combien démolissez-vous ?
pages 11-12
- Ils auront au moins entendu...
page 13

Revue de presse

- pages 14-15
- 20 ans après - page 16

Point de vue

- Une occasion manquée
pages 17-18-19
- Pourquoi les démolitions ?
page 19

Logement

- Rencontre des quartiers... -
page 20
- La bombe sociale...
pages 21-22
- Revue de presse - page 22
- Plateforme logement -
page 23

Cessez-le-feu

- l'IUA appelle à un cessez-le-
feu - page 24
- La mémoire de Gaza
pages 25-26
- Urbanismes et opération des
forces spéciales
page 27

Appel à manifester

- page 28

Cet acharnement à détruire

En nommant Kasbarian ministre du Logement, alors que le pays est confronté à une crise que tous les professionnels de l'immobilier qualifient de sans précédent et que la Fondation Abbé Pierre décrit en détail dans un rapport accablant, Macron envoie un message clair : pour lui et son gouvernement, le logement n'est et ne sera jamais un droit. C'est un produit marchand qui n'a d'intérêt que s'il permet à ceux qui s'enrichissent en spéculant sur les marchés de dégager des profits. Toutes les entraves au libre fonctionnement de ce marché doivent disparaître. Ces entraves, ce sont les droits des locataires, foulés aux pieds par l'immonde loi Kasbarian-Bergé. Ce sont les réglementations sur les normes d'habitabilité, dégradées par le décret signé par Vergriete, le précédent ministre, qui réduit la hauteur minimale sous plafond à 1,80 mètre. Ce sont les HLM dont les loyers réglementés sont accusés de porter atteinte au libre jeu de la concurrence. Ce sont les architectes qui rechignent à se soumettre aux cahiers des charges indigents de la promotion privée et qui s'indignent d'être contraints par l'Anru de ne pouvoir travailler sur les opérations de renouvellement urbain que s'ils acceptent de privilégier la démolition des immeubles existants, plutôt que leur réhabilitation.

Cet acharnement à détruire ne concerne pas que le logement. Le ministre Le Maire annonce une coupe de dix milliards d'euros dans les budgets sociaux. École, Santé, Culture, Environnement, assurance-chômage, rien n'est épargné. Le Maire précise que ce n'est qu'une première étape et que l'enjeu réel est la remise en cause de tous les droits, tous les acquis sociaux conquis à la Libération. Car pour Macron, Attal et leur gouvernement, tout le pays doit être réorganisé sur un nouvel axe pour se préparer à une échéance majeure : la guerre. Après avoir fait voter en 2023 une loi de programmation militaire de 413 milliards d'euros, Macron déclare aujourd'hui que le pays doit se réorganiser sur un mode « d'économie de guerre », réorienter son industrie pour produire massivement des armes, des bombes, des obus. Et il annonce haut et fort envisager d'envoyer des troupes au combat. Cette politique ne peut mener qu'au désastre, que subissent déjà les populations victimes de la guerre en Ukraine et tout un peuple massacré à Gaza.

Nous refusons de nous inscrire dans cette logique barbare. A travers notre revue, nous donnons la parole à tous ceux et celles qui se battent pour leurs droits. Ce numéro fait une large place au combat des collectifs mobilisés contre les démolitions imposées par l'Anru, qui ont organisé avec succès une première montée à Paris le 7 février. Cette journée pose un premier jalon, d'autres suivront. La manifestation appelée le 1^{er} avril par la Plateforme Logement pour Tou.Tes « *pour l'arrêt des expulsions et des démolitions HLM, la baisse des loyers et des charges, la réquisition des logements vides et la réalisation massive de logements sociaux* » sera l'un d'eux.

Urbain Krisis •



Un premier succès contre les démolitions HLM

Depuis plusieurs années, un collectif d'habitants et un collectif d'architectes du quartier du Mirail à Toulouse combattent ensemble contre la démolition d'un quartier HLM de grande qualité architecturale et environnementale. Constatant que des luttes identiques étaient menées dans de nombreuses autres villes à travers tout le pays et que l'Agence Nationale de Renouvellement Urbain avait détruit plus de 160 000 logements depuis 2004, ils ont appelé à constituer un Collectif national pour stopper les démolitions.

Plus de 58 collectifs locaux, des associations d'architectes et d'urbanistes, ainsi que le DAL, la CNL, la revue Construire ! et plus de 800 professionnels et militants de la ville ont répondu à ce jour. Ils ont constitué le Collectif national et lancé un appel : **Stop aux démolitions ANRU ! Pour un moratoire immédiat !** (1) Cet appel déclare que « *dans toutes les villes, tous les quartiers où l'ANRU engage une politique de démolitions, la population et les collectifs se mobilisent pour s'y opposer, que partout naît la volonté de ne pas rester isolés, d'unir nos forces nationalement pour être plus forts et faire entendre notre voix* ». S'appuyant sur ce constat, le Collectif national a appelé à une rencontre des représentants des collectifs à Paris à l'occasion des 20 ans de l'ANRU le 7 février 2024. Il a demandé à l'ANRU de recevoir une délégation pour porter sa demande de moratoire et a appelé à un rassemblement pour appuyer cette délégation.

Mercredi 7 avril au matin, malgré la pluie, nous étions plus de 150, représentants des habitants,

professionnels de la ville, architectes, urbanistes, avec la CNL, le DAL et Construire!, massés devant le siège de l'ANRU pour que la délégation soit reçue et que la revendication du moratoire immédiat soit entendue. Les députés François Piquemal et Aurélien Taché étaient présents pour apporter leur soutien. Des délégués de comités venus de tout le pays se sont succédés au micro pour relater leurs luttes. Ils ont constaté qu'ils étaient tous confrontés aux mêmes problèmes, aux mêmes mensonges, aux mêmes manœuvres, et que leurs combats n'étaient pas isolés. Face à l'ampleur inédite de la mobilisation, l'ANRU a finalement accepté de recevoir la délégation, et s'est engagée à organiser un nouveau rendez-vous courant mars.

L'après-midi, dans une salle comble, le Collectif national a répondu aux questions des nombreux journalistes présents à la conférence de presse, puis un débat s'est engagé sur les suites à donner à ce rassemblement. Tout le monde a convenu que le succès du 7 février constituait le début d'une mobilisation nationale qui devra encore s'élargir pour obtenir le moratoire. Nous en reparlerons.

Urbain Krisis •

(1) **Nous vous invitons à rejoindre et soutenir la mobilisation pour dire « Stop aux démolitions de l'ANRU, pour un moratoire immédiat, pour la réhabilitation » en signant l'Appel sur le site du Collectif national**

lien:

<https://sites.google.com/view/stop-aux-demolitions-anru>





Collectif national “Stop aux démolitions ANRU”

Rencontre nationale du 07.02.2024

Communiqué de presse

Notre collectif agit de manière unitaire pour un moratoire immédiat sur les démolitions programmées par des projets établis par le NPNRU, considérés par les professionnels comme totalement obsolètes au regard de la prise de conscience des problématiques contemporaines. Tout récemment, le Grand Prix de l'urbanisme 2022 Monsieur Franck Boutté a clairement indiqué lors du colloque pour les 20 ans de l'ANRU le 8 février 2024 : **« On s'est trompé, les enjeux sont dans l'existant ! ».**

Notre collectif regroupe à ce jour 55 associations et collectifs de locataires, d'habitants, d'architectes, d'urbanistes, de sociologues de toute la France dont la CNL, le DAL, APPUII, Pas sans Nous, la Revue Construire !, l'Union Nationale des Locataires Indépendants (UNLI), l'Association des Urbanistes des Hauts-de-France... A ce jour, notre appel national a déjà reçu près de 800 signatures (cf. liste) dont celles de Madame Anne Lacaton et Monsieur Jean-Philippe Vassal, architectes Prix Pritzker 2021 et Grand Prix national de l'architecture 2008, près de 50 directeurs et enseignants des Écoles Nationales Supérieures d'Architecture, et plusieurs centaines de professionnels de l'urbanisme, de l'architecture, de la ville et du logement.

Nous avons organisé pour la première fois une journée de rencontre nationale et de mobilisation le 7 février 2024 à Paris et Pantin (siège de l'ANRU).

Notre journée a été un moment fort et une première étape dans notre mobilisation pour obtenir un moratoire sur les démolitions de l'ANRU, et développer les réhabilitations de logements sociaux et de copropriétés.

En 5 semaines, surmontant les difficultés matérielles, financières et d'organisation, ce sont 150 à 200 participants qui sont venus de toute la France, de Toulouse, Marseille, Amiens, Besançon, Lille, Roubaix, Lyon, Caen, Nantes, Aix-en-Provence, Grenoble, Évreux, Nîmes, Châtenay-Malabry, Aubervilliers, Montreuil et Saint-Denis, etc. pour soutenir la demande de moratoire ! Ils et elles témoignent d'une volonté réelle profonde, à l'échelle de tout le pays, portée par des centaines, des milliers d'autres qui n'ont pu faire le déplacement !

1) Conformément à notre demande, Mme Anne-Claire MIALOT, Directrice de l'ANRU, après quelques discussions, a accepté de recevoir notre délégation. A cette étape, elle n'a pas formulé de réponse officielle à notre demande de moratoire mais a indiqué qu'elle souhaitait nous écouter. Elle s'est engagée à nous recevoir de nouveau dans 2 ou 3 semaines pour poursuivre notre échange. Elle a admis que l'heure était plus à la réhabilitation qu'à la démolition aujourd'hui et a reconnu qu'un certain nombre de projets posait problème.



DOSSIER ANRU - MOBILISATION

2) Notre rassemblement devant le siège de l'ANRU et la conférence de presse, regroupant 150 à 200 participants, ont permis d'alerter l'opinion publique. Les nombreux journalistes présents toute la journée y ont contribué, à savoir Libération, Médiapart, Le Monde, Politis, Télérama, France 3, France Inter, Le Parisien, ArchiCREE, AEF Info... (cf. revue de presse).

3) Une riche discussion entre collectifs et associations a suivi la conférence de presse où nous avons décidé :

a. De poursuivre notre action auprès des pouvoirs publics et de l'ANRU pour un moratoire immédiat et pour un réexamen de tous les dossiers.

b. De préparer la prochaine délégation auprès de l'ANRU prévue dans les 2 à 3 semaines.

Le moratoire est un préalable immédiat à la remise à plat des projets, justifiée et nécessaire à l'heure de la prise de conscience de l'actuelle crise aggravée du logement et de l'adaptation au réchauffement climatique. Les conditions actuelles de la production du logement nécessitent de travailler avec les parties prenantes (bailleurs, collectivités, ANRU, Action Logement...) pour la préservation et l'adaptation de l'existant aux exigences de rénovation énergétique, architecturale et urbaine, et la protection du patrimoine architectural de l'habitat social du XXème siècle, en prenant en compte les besoins réels et les revendications des habitantes et habitants dans le cadre d'un véritable débat public.

La direction de l'ANRU nous a indiqué que souvent le blocage se trouvait au niveau des élus.

Nous considérons que l'Etat, les ministères impliqués (logement, écologie, culture) et l'ANRU doivent faire valoir l'intérêt général et l'intérêt public au-dessus des intérêts particuliers et locaux : « ne pas démolir » est une exigence d'intérêt général qui doit être appliquée par tous, à l'échelle de tout le territoire. Les financements publics doivent être fléchés vers la préservation, l'entretien, l'amélioration, la réhabilitation et l'agrandissement du parc de logement social et non pas sa démolition.

Nous préparons ensemble les cahiers de doléances pour un moratoire immédiat sur les démolitions, pour le prochain rendez-vous avec l'ANRU.

Pour prendre contact et rejoindre notre collectif :

E-mail : stop.aux.demolitions.anru@gmail.com

Site internet : <https://sites.google.com/view/stop-aux-demolitions-anru>

Replay de la conférence de presse :

<https://sites.google.com/view/stop-aux-demolitions-anru/informations/conf%C3%A9rence-de-presse>

Cagnotte libre et consciente pour soutenir notre action :

<https://www.helloasso.com/associations/sauvons-la-butte-rouge/collectes/stop-aux-demolitions-anru>



Le 7 au matin au siège de l'ANRU à Pantin



Les représentants des collectifs demandent à Madame Anne-Matie Mialot, directrice générale de l'ANRU, venue à leur rencontre de recevoir la délégation.



La délégation.



La CNL



Toulouse le Mirail



Le Franc-Moisin en Seine-st-Denis



La Butte Rouge à Chatenay-Malabry



STOP aux DÉMOLITIONS de l'ANRU ▶ MORATOIRE IMMÉDIAT !

« TOUT COMMENCE ! »

Alors que se déroulait l'entrevue entre la délégation du collectif national « Stop aux démolitions – ANRU » et la direction de l'ANRU dans ses locaux à Pantin, pendant plus d'une heure les différents collectifs et associations sont intervenus dans le rassemblement au pied de son immeuble malgré la pluie, pour expliquer la raison de leur présence, leur situation locale, leur expérience et l'exigence du moratoire sur les démolitions.

Le rédacteur de notre revue Construire! déclarait :
« Au nom des architectes qui animent la revue Construire! je salue le rassemblement qui est une belle victoire. C'est quand même la première fois que les collectifs qui se mobilisent chacun dans leur coin se rendent compte qu'ils ne sont pas tout seuls, que partout en France la population confrontée aux démolitions se mobilise et se regroupe sur le mot d'ordre de moratoire, plus de démolitions. On veut pouvoir décider de ce que l'on fait de nos quartiers, on veut des financements pour réhabiliter. Aujourd'hui c'est une première étape, on montre que l'on est nombreux, qu'on peut se mobiliser, qu'on peut montrer notre force. Cet après-midi, ensemble, nous

allons discuter de la manière dont nous allons nous organiser pour poursuivre le combat. Après cette première étape qui est un premier succès, aujourd'hui tout commence. On peut gagner face à l'ANRU, qui est centralisée, qui est mobilisée derrière le gouvernement, avec les préfets, etc. on peut montrer notre force, on peut se battre, on peut gagner. TOUT COMMENCE ! » •



Au micro Bernard Sirkis pour Construire ! à côté Jean-Baptiste Eyraud porte-parole du DAL



L'apm à Paris, la conférence de presse et l'assemblée des collectifs



Le 7 apm la délégation lors de la conférence de presse et du cr aux collectifs de la rencontre du matin à l'Anru



Les collectifs et associations débattent pendant plus de 3h des résultats de la rencontre et des suites à donner.

Sagesse ! Sagesse ? Sagesse ...



I faut tout de même noter qu'alors que quelque 420 professionnels de l'urbanisme, de l'architecture, dont Anne Lacaton et Jean-Pierre Vassal Prix Pritzker 2021 et Grand Prix national de l'architecture 2008, Richard Klein directeur de DOCOMOMO France, Catherine Jacquot

ancienne présidente du Conseil National de l'Ordre des Architectes, Hugo Frank président du Syndicat de l'Architecture, des responsables de l'UNSFA et de la SFU, 50 directeurs et enseignants des Écoles Nationales Supérieures d'Architecture, ont signé l'Appel Non aux démolitions – ANRU et que la presse nationale, régionale et professionnelle de l'architecture a largement rapporté l'événement de la mobilisation du 7 février devant le siège de l'ANRU, la revue de presse hebdomadaire du CROAIF tout comme le site de l'ordre national des architectes sont restés muets •



La place des architectes et des urbanistes dans le combat en cours.

Les batailles engagées contre les démolitions programmées par les projets de l'ANRU et leur centralisation avec la naissance du collectif national stop aux démolitions ANRU mobilisent de nombreux professionnels de l'architecture et de l'urbanisme au côté des habitants.

Émerge au grand jour une réelle volonté de leur part de ne pas accepter des pratiques contraires à l'apport des savoirs contemporains, pour démolir des quartiers au nom de la rénovation urbaine.

A travers la question de cette opposition aux démolitions contestées et combattues de manière conjointe par les habitantes et habitants, leurs collectifs et associations et les professionnels, architectes urbanistes, sociologues se posent plusieurs questions :

Comment permettre de débattre démocratiquement de ces questions d'aménagement, d'urbanisme et de cadre de vie dans l'intérêt de toutes et tous ?

Comment substituer un véritable débat sur la rénovation urbaine au compte de toute la société et sur les projets aux « injonctions » des « décideurs » auxquelles sont confrontés les professionnels sur le terrain pour justifier l'injustifiable,

L'une des conditions n'est-elle pas que les urbanistes et les architectes puissent travailler en toute indépendance et liberté pour faire des propositions pour la rénovation et la modernisation de la ville et des quartiers sans démolitions et sans déplacement des populations, en travaillant avec les habitant.e.s. pour prendre en compte leurs demandes et y répondre.

Ne faut-il pas des concours ouverts à tous les architectes et tous les urbanistes, libres et non faussés, non biaisés a priori pour « flécher la démolition ». Comment évaluer autrement les possibilités de rénovation des quartiers sans ces concours d'urbanisme et d'architecture, permettant de proposer des solutions sans démolitions c'est à dire sans a priori fixé, comme c'est le cas avec le postulat de la nécessité de démolir ?

Plus largement ne faut-il pas solliciter la compétence des professionnels, des urbanistes et des architectes pour travailler avec les populations pour entretenir, réhabiliter les quartiers et les logements existants et en construire de nouveaux pour répondre aux besoins de toute la société, en y associant les habitants, en y intégrant les apports de savoirs et de techniques de notre époque sur tous les plans, en matière d'écologie, d'amélioration énergétique, d'architecture, de cadre de vie, et en les mettant au service de toutes et tous, comme un droit universel, au même titre que le droit à la santé, à l'instruction.

Comment garantir l'indépendance des techniciens vis-à-vis des intérêts privés pour élaborer de manière démocratique les programmes d'entretien, réhabilitation et construction nécessaire dans l'intérêt public ?



A l'heure d'une crise aggravée du logement, ne faut-il pas relancer de grands programmes et leur financement public pour l'entretien, la réhabilitation et la construction du logement, le cadre de vie, l'urbanisme... ce qui signifie le retour à l'aide à la pierre pour le financement du logement, remise en cause depuis la réforme Barre en 1977, mais jamais rétablie depuis.

Quelle place occupent les architectes et urbanistes et les questions architecturales et urbanistiques dans les luttes en cours.

En s'associant à la mobilisation des habitants avec leurs collectifs et leurs associations, les architectes et les urbanistes démontrent que leur aspiration comme professionnels souvent utilisés à contre-emploi, à faire correctement leur métier converge avec les attentes des habitants, avec la réponse aux besoins de la société. Ils participent avec leurs compétences et leur expertise à la clarification des arguments pour aider à défaire les faux motifs visant à justifier les démolitions.

Ce faisant, ils participent concrètement à la défense d'un patrimoine, social autant qu'architectural et de la place de l'architecture dans la société. Ce patrimoine fort de 4, 5 millions de logements sociaux hérités de conquêtes sociales datant d'avant la 2^{ème} guerre mondiale, pour les HBM et cités jardins et d'après la 2^{ème} et les années 50.60 70 pour les HLM fut le plus souvent le produit d'une réflexion architecturale tant sur le logement que sur leur environnement. Il fut le fruit de concours architecturaux lancés à l'époque par les maîtres d'ouvrages et les collectivités. L'on oublie souvent que les HBM et les HLM de cette époque ont permis d'instaurer les questions du logement et du cadre de vie comme des questions d'architecture à part entière et comme un droit à l'architecture pour tous posant les questions des qualités de surface, de transversalité, de lumière, d'environnement... bien au-delà du droit à un toit ou à un abri. Ce droit ne devrait-il pas, comme pour la santé, être reconnu comme universel, garanti pour tout citoyen ? Toute une série d'architectures reconnues dans le monde entier, témoignent dans leur diversité de la richesse de cette réflexion et sont pourtant attaquées aujourd'hui.

Ce patrimoine ne mérite-t-il donc pas d'être entretenu, préservé, réhabilité, adapté aux savoirs et exigences de notre époque, enrichi et développé dans l'intérêt public au lieu d'être abandonné décrié, attaqué, soumis aux démolitions pour la satisfaction d'intérêts privés.

Quelle place occupe plus généralement ce combat par rapport à la fabrication d'un cadre de vie décent contemporain (logements et équipements, quartiers) conçu comme un droit pour toutes et tous.

En s'associant à ce combat, les architectes participent tout autant du débat citoyen que de celui pour mettre les questions d'architecture et de cadre de vie au centre du débat et de la vie de la cité.

Comme le disait Viollet-le-Duc à sa manière, le rôle des politiques n'est pas de dire ni de définir quelle architecture ils veulent mais quelles conditions ils proposent de mettre en place pour se doter des moyens intelligents pour y répondre pour toute la société, tout citoyen. : » *L'architecture est un art qui s'appuie sur plusieurs sciences...Du moment que l'art intervient,... C'est à chaque artiste, à chaque homme de lettre, à chercher sa voie. Il n'y a pas d'architecture officielle, pas de littérature officielle ; et entre le public et l'artiste ou l'écrivain, aucun pouvoir ne saurait intervenir efficacement.* (Quatorzième entretien sur l'architecture)

Non pas mettre sous tutelle l'architecture et l'urbanisme mais à l'inverse permettre aux architectes et aux urbanistes d'apporter toute leur créativité et leur inventivité aux besoins du cadre de vie de notre époque.

Michel Retbi Architecte •



« Combien démolissez-vous ? »

Contribution à faire cesser les démolitions inutiles, ménager au lieu de renouveler



u sous-sol d'un hôtel de ville de la banlieue nord de Paris, une étrange question tombe :

« Combien démolissez-vous ? »

Nous venons d'énoncer clairement notre diagnostic et les évolutions d'un quartier d'environ 500

logements nés il y a 50 ans. Structures saines, spatialités riches, vues imprenables, les logements eux-mêmes n'ayant rien à envier à du neuf pour peu qu'une rénovation qualitative soit engagée. Le quartier peut se densifier pour apporter de la mixité en travaillant sur un juste dimensionnement des ouvrages. Il profitera très prochainement de nouvelles aménités de transport public le reliant au reste de la métropole. L'espace public gagnerait à être soigné, renaturé, par exemple à partir d'un travail sur le chemin de l'eau de pluie. Bref travailler à enrichir ce riche et cher substrat.

Comment passe-t-on si étrangement de l'évocation des besoins et plaisirs futurs des habitants, d'une préfiguration enviable à ce qu'il faut comptablement démolir/détruire ?

Pourtant aucun péril, aucune vétusté (1), pas de désenclavement à effectuer qui nécessiterait la démolition d'édifice. Alors quoi démolir !? Pourquoi démolir ? Aucune réponse précise de la collectivité locale de l'autre côté de la table. Seul l'évocation d'un nombre suffisamment conséquent de démolition de logements pour qu'il déclenche la possibilité d'aides financières. Surgit brutalement dans la réunion un préalable tacite, le « renouvellement » urbain est dépendant de l'aide financière de l'ANRU.

Fin de la réunion. Malaise, dégoût. Sentiment d'incompréhension de cette injonction à démolir qu'il nous incomberait de réaliser. Sentiment de devoir malgré nous participer à une œuvre de destruction massive. A été envisagée la destruction de presque 200 lieux d'habitations. Si les locataires savaient avec quelle légèreté la disparition de leurs chez eux

est discutée, sans eux dans les sous-sols de la mairie ? Sentiment affligeant de les trahir. Comprendre la cause d'une manière si inconséquente, brutale de produire le futur de la ville, devient alors impératif. Éviter la perte de repère et de sens de sa propre pratique. Ne pas laisser s'ébranler l'éthique, la probité.

La recherche n'est pas très longue, revenir aux fondements. La modification du règlement général de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine de 2015 a inscrit dans son PRÉAMBULE l'injonction à démolir :

« Pour permettre le changement de l'image et de l'attractivité du QPV concerné il est nécessaire de mettre en œuvre une restructuration urbaine globale. Dans ce cadre, il s'agira d'articuler un projet global liant et hiérarchisant :

- la démolition d'immeubles incluse dans des opérations d'aménagement d'ensemble, libérant et réorganisant l'offre foncière ;
- le développement d'une offre immobilière nouvelle ;
- la restructuration
- réhabilitation du patrimoine visant à élargir la gamme de produits et à adapter les typologies tout en favorisant les performances énergétiques
- l'aménagement des espaces publics ;
- l'amélioration du cadre de vie, particulièrement en matière d'offre de services à la population et d'équipements publics de proximité.»

Dans cette liste est donc inscrit comme premier acte celui de la démolition pour créer de l'offre foncière. Sans démolition, pas de subvention pour le financement des espaces et équipements publics. C'est donc une injonction délétère. Avec cette hiérarchie des règles, les maires sont privés d'un réel pouvoir de décision. Pire, certains y voient l'opportunité de renouveler la population.

Mécaniquement, cette injonction injuste constitue un acte brutal. Et sa mise en œuvre place les lieux et les habitants dans des temps anxieux entre les décisions et les démolitions effectives.

Ici, nous l'affirmons, aucune démolition d'édifice n'est nécessaire.



DOSSIER ANRU - CONTRIBUTION

Il faudrait juste réparer, BEAUCOUP, ce qui est figé depuis les premières démolitions de l'ANRU et laissé à l'abandon dans l'expectative de ce Nouveau Projet de Renouvellement Urbain. 50 ans le bâtiment est amorti, occasion de le restructurer pour lui faire acquérir les prérogatives du futur.

Chacun sait aujourd'hui que l'urgence est à rénover thermiquement pour réduire notre impact sur le réchauffement. Détruire pour faire du neuf, c'est perdre l'acquis des ressources déjà exploitées. Exploitation qui a contribué au réchauffement climatique. C'est aussi exploiter de nouvelles ressources, créer des déchets pour une grande part non recyclables. C'est donc entretenir un cercle vicieux de gâchis et par conséquent, aggraver la situation.

Les règles de l'ANRU, notamment l'inscription de la nécessité de démolir dans leur préambule, sont dangereuses à plusieurs titres.

Au titre des personnes qui ont inscrit leurs histoires dans ces quartiers susceptibles de disparaître sans raisons. Les déménagements non souhaités ont un coût social.

Au titre de l'économie, une démolition puis reconstruction coûte 2,5 fois plus qu'une rénovation sérieuse permettant d'obtenir un confort supérieur à celui de la production de logement neuf d'aujourd'hui.

Au titre encore de la perte engendrée de logements sociaux, alors même que nous vivons une crise du logement.

Au titre enfin de la production jusqu'à 9 fois supérieure de gaz à effet de serre, et de l'accentuation de la pression sur les ressources des démolitions et reconstructions.

Nous n'avons plus les moyens, la « démolition d'immeubles » comme préambule de l'action de l'ANRU est contre-historique et funeste.

Dans une agence nationale sise dans un immeuble flambant neuf, tout de verre compris ses brise-soleils, se négocie l'avenir de foyers qu'on exclut du droit de cité.

Essentiellement, c'est à partir des forces en présence et du recueil des attentes, besoins et envies que devrait se construire l'avenir des lieux, partir de là. Une écoute des habitants de ce quartier nous a permis de comprendre qu'une multitude d'énergies attendaient un accompagnement.

Un préalable, remplacer les mots d'un autre temps pour mieux entendre et faire : Ménager au lieu de

Renouveler, Accompagner au lieu de brutaliser. Alors peut-être, les violences dites « urbaines » s'atténueront.

Laetitia LESAGE et Francis LANDRON,
architectes, Paris, Gare du Nord, le 3 mars 2024

Pendant la rédaction savoir qu'en un an doublement du nombre de demandes de mise à l'abri non satisfaites alors que des réunions ont lieu pour envisager des démolitions de logements... Effroi de savoir de surcroît que 82 enfants de moins de 3 ans sont en danger sans abri. Tout cela dans le même temps et le même espace, la Seine Saint-Denis.



Note (1) :

De manière raisonnable, seule deux conditions autorisaient la démolition d'immeubles dans les premières lettres de mission de l'ANRU :

- une vétusté de l'édifice telle que la rénovation serait trop coûteuse.
- une nécessité d'intérêt général à justifier, par exemple pour améliorer les liaisons urbaines •



"Ils auront au moins entendu parler d'humanité !"

Bravo pour l'organisation de la journée du 7 février dernier et, notamment, de la conférence de presse qui a été très riche en informations.

Je milite au sein du DAL HLM à Paris 20e pour obliger les bailleurs dits sociaux à faire leur boulot ! Dans notre secteur plusieurs comités de quartiers autour de la Porte de Montreuil (Saint-Blaise/Rasselins-Orteaux-/Croix st-Simon-Mouraud/Paganini...) sont en lutte quotidienne auprès des bailleurs RIVP, Paris-Habitat, CDC... pour obtenir le strict respect de la loi sur la mise à l'abri et la sécurité des locataires, sans parler des projets de démolitions et relogements forcés sans aucun égard pour les locataires concernés [Cité Python-Duvernois dans le 20e en particulier]...

Aussi dans le secteur proche de la Porte d'Auversvilliers, Paris 18e, "Gare des Mines-Fillettes", le comité de quartier DAL HLM Cité-Charles Hermite est en lutte contre les projets de l'ANRU qui prévoient, comme trop souvent, des projets de démolitions, de remodelage des quartiers avec déplacements forcés de nombreux locataires dans des conditions inhumaines !

Par exemple, ce même jour du 7 février à 18h, la mairie du 18e organisait une réunion en envoyant des équipes de "jeunes communicants" tous frais-moulus sortis des écoles, un rien suffisants..., qui "déballaient" les projets pour information, et non concertation... pour, ..."découvrir votre futur quartier..." sans l'ombre d'une question devant la détresse des habitants !!

Nous étions plusieurs du DAL HLM à nous y rendre en soutien aux habitants et au comité de locataires. Le constat du mépris affiché nous a obligés à interpeller ces jeunes-gens pour leur faire prendre conscience du sens profond de la démarche de l'ANRU qui fait le choix de démolir, de briser des vies en procédant ainsi à une épuration sociale d'une violence inouïe ! En leur précisant bien qu'ils ne sont pas visés personnellement, nous leur avons fait prendre conscience qu'ils sont l'instrument de cette vaste entreprise de casse sociale en étant envoyés ainsi auprès de la population pour une pseudo concertation... Ils auront au moins entendu parler d'humanité !

Et le lendemain, nous apprenions, la nomination au ministère du logement, de Kasbarian, artisan de la criminalisation ++ des personnes sans-logis, expulsé.es... "Cerise" sur un gâteau déjà bien rance !!

Voilà pour ce témoignage spontané en vous remerciant pour votre implication, vos informations et vous assurant de mon, notre soutien ☺ ☐.

Monique •





Par Eve Szeftel publié le 8 février 2024

Crise

«On parle de vies qu'on déracine» : pour ses 20 ans, l'Agence de rénovation urbaine face à une contestation inédite

Nouveau et déjà fort de 700 membres, le collectif national Stop aux démolitions Anru réclame un «moratoire immédiat» sur les démolitions de logements, jugées destructrices pour le patrimoine et l'environnement, mais surtout pour les habitants. Du jamais vu dans l'histoire, assez verticale, de l'Agence nationale de la rénovation urbaine (Anru), créée par décret le 9 février 2004, il y a vingt ans : des habitants, des militants du logement, des architectes, des urbanistes, plus de 700 personnes au total issus de 45 associations ou amicales de locataires de toute la France, ont décidé de s'unir, et de faire entendre leur voix. Principale revendication de ce collectif horizontal, un «moratoire immédiat» sur les démolitions de logements sociaux. Tout remettre à plat et inventer autre chose...



By la rédaction
12 février 2024

L'ANRU, quelle politique pour les quartiers de demain ?

Alors que l'ANRU fête les deux décennies de sa création (1) – actée par le décret du 9 février 2004 -, et à travers elle, la mise en place d'une politique publique nationale « dédiée au renouvellement urbain des quartiers prioritaires de la politique de la ville », le collectif national intitulé « Stop aux démolitions ANRU », regroupant 50 associations et collectifs d'habitants, d'architectes, d'urbanistes de toute la France, s'est retrouvé le mercredi 7 février autour de différentes actions. à commencer par un grand rassemblement devant le siège de l'établissement public, suivi d'une réunion publique, d'une conférence de presse et d'une réunion inter-collectifs et associations...



Lucie Delaporte 12 février 2024

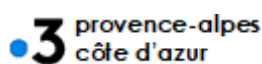
Vingt ans de rénovation urbaine : l'heure des comptes

L'Agence nationale pour la rénovation urbaine, conçue pour réhabiliter les quartiers populaires abîmés, vient de fêter ses vingt ans. Des collectifs d'habitants dénoncent pourtant une politique qui se fait souvent sans eux, voire contre eux...



Écrit par Léa Jacquet
Publié le 08/02/2024

Alors que l'agence nationale de renouvellement urbain fête ses 20 ans, un collectif a manifesté hier à Pantin devant le siège de l'organisme. Selon eux, l'ANRU n'est pas assez à l'écoute des habitants des quartiers.



Écrit par Gabrielle Trottman
Publié le 08/02/2024

"Des réhabilitations plutôt que des démolitions" : des Marseillais se mobilisent pour faire rénover les logements sociaux

Plusieurs collectifs d'habitants marseillais ont été reçus, mercredi 7 février, au siège de l'Agence nationale de rénovation urbaine, en banlieue parisienne. L'objectif : défendre des réhabilitations "partout où c'est possible".



Télérama

Par Xavier de Jarcy
Publié le 07 février 2024

L'Agence nationale pour la rénovation urbaine fête ses 20 ans sous le feu des critiques

Elle devait transformer les quartiers et favoriser la mixité sociale, mais l'Anru est accusée de détruire le patrimoine et de démolir des logements sociaux. Une manifestation s'est tenue sous ses fenêtres ce mercredi.



LaProvence

Par N.T. et Sy.P.
Publié le 07/02/24

Marseille confidentiels : des associations des cités montent à Paris pour un moratoire "pour dire stop aux démolitions"

Une cinquantaine d'associations, dont plusieurs des cités marseillaises, se rendent à Paris devant le siège de l'Agence nationale de rénovation urbaine (ANRU) pour exiger un moratoire immédiat sur les démolitions prévues.

Le Parisien

Par Rémy Videau
Le 7 février 2024

Devant le siège de l'Anru à Pantin, un collectif réclame l'arrêt des démolitions de logements sociaux

ce mercredi 7 février matin devant le siège de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine. Opposés aux destructions d'immeubles, ils plaident pour la réhabilitation.

Politis
POLITIQUE ÉCOLOGIE SOCIÉTÉ IDÉES CULTURE

par Hugo Boursier •
7 février 2024

Quartiers populaires : des collectifs d'habitants protestent contre la démolition de leurs logements

Rassemblées devant l'Agence nationale pour la rénovation urbaine, une centaine de personnes issues de nombreuses villes de toute la France ont réclamé la réhabilitation de leur immeuble plutôt que la destruction. Une délégation a été reçue par la directrice de l'Anru, Anne-Claire Mialot.



Reportage de Média 25 paru le 7 février 2024



Vingt ans après sa création, quel avenir pour l'Anru ?



Extraits de l'article de Sophie Le Renard • Publié le 09/02/2024 •

« Le renouvellement urbain est le plus grand chantier civil de l'histoire de France », déclarait Jean-Louis Borloo le 8 février 2024, lors des 20 ans de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine, qu'il avait créée en 2004 avec une mission unique : la mise en œuvre du Programme national de rénovation urbaine (PNRU). Vingt ans après, où en sont les quartiers qui ont bénéficié des programmes PNRU et NPNRU ? Mais surtout quelles seront les bases de la troisième génération des « projets Anru » ? Le colloque qui s'est tenu à Aubervilliers (Seine-Saint-Denis) a réuni élus et chercheurs « pour échanger et tirer les enseignements de vingt ans de rénovation urbaine, pour débattre et mesurer les évolutions de cette politique publique structurante pour les quartiers populaires mais aussi pour tracer des perspectives pour le futur », a expliqué Anne-Claire Mialot, directrice générale de l'Anru...

Dix ou quinze ans d'intervention publique

Les inquiétudes devant la remise en cause de la loi SRU, annoncée par Gabriel Attal dans son discours de politique générale, ont été évoquées à plusieurs reprises. Mathieu Hanotin, maire de Saint-Denis, a souligné combien elle était un outil de rééquilibrage du logement social à l'échelle du bassin de vie et que son abandon pourrait renforcer le séparatisme social, notamment en Seine-Saint-Denis...

Un « pognon de dingue »

La question complexe des démolitions dans les quartiers politique de la ville (QPV) a été débattue. D'autant que la veille le collectif Stop aux démolitions Anru avait dénoncé devant les locaux de l'Anru, à Pantin, « une perte de 22 000 logements sociaux en France entre 2004 et 2021. » Pour Nicolas Binet, géographe et urbaniste qui a travaillé à Marseille, « ce n'est pas une question taboue. Il faut avant tout trouver des lieux pour reconstruire. A Marseille, 2700 logements ont été démolis, pour 3300 reconstruit hors-QPV. » Avec son franc parler, le sociologue Renaud Epstein a souhaité rappeler le « bilan carbone cauchemardesque des démolitions. Et l'autre question est : où vont être logés les plus pauvres, notamment dans ce contexte de crise du logement ? Comment dégripper la machine ? Il faut renforcer les moyens d'ingénierie et de rénovation énergétique et thermique. Il faut remettre un pognon de dingue dans ces quartiers ! » (paragraphe souligné par la rédaction)

Comment faire de la mixité ?

La mixité sociale est régulièrement revenue dans les débats. Elle ne dépend pas uniquement du logement, mais aussi des espaces publics, des équipements, des commerces, et doit être travaillée à l'échelle intercommunale. Pour Renaud Epstein, la mixité est avant tout un enjeu à l'école, accessoirement dans l'habitat...

Vers un Anru 3

Intervenu en vidéo en clôture de la journée, le ministre chargé de la transition écologique Christophe Béchu, a précisé que cette mission rendrait ses conclusions avant l'été •

Jean-Louis Borloo, ancien ministre, fondateur de l'ANRU, Emmanuelle Cosse Présidente de l'USH, Bruno Arcdipane président d'Action Logement.



L'ANRU 20 ans après : Une occasion manquée. Rêve et réalité

A l'occasion des 20 ans de l'ANRU et des déclarations d'autosatisfaction, pourquoi ne pas faire appel aux professionnels pour apporter leur témoignage sur les opérations auxquelles ils ont contribué ? Pourquoi ne pas les interroger sur les difficultés et les oppositions qu'ont connues bon nombre de ces opérations dans leur mise en œuvre ?

Faire mieux est-il possible ?

En tant qu'architecte urbaniste, j'ai étudié de 2004 à 2023, à des stades divers de leurs conceptions et de leurs réalisations, 22 PRU et NPRU dont 11 d'entre eux jusqu'à la signature de la convention ANRU, avec le concours de toute une équipe de maîtrise d'œuvre comprenant sociologue, écologue, BET VRD, BET mobilité etc...

Cette longue et large expérience des projets ANRU au cours de ces 20 dernières années m'autorise aujourd'hui à regretter ce qui n'a pas été fait et ce qui aurait dû être fait, mais en gardant toujours à l'esprit que chaque PRU était différent car il s'inscrivait à chaque fois dans un contexte urbain, social et politique spécifique.

Mais quelles que soit leur singularité, la conception et leurs mises en œuvre présentent plus ou moins les mêmes carences qui auraient mérité d'être évitées.

Qu'aurait-il fallu faire ?

Le grand territoire

Il aurait d'abord fallu inscrire les projets de PRU dans le grand territoire dont ils font partie intégrante en considérant qu'ils sont autant un problème qu'un atout pour le territoire.

Réfléchir à la mutation des quartiers dit populaires, non pas dans les limites étroites des Q.P.V. définis par l'ANRU, mais à la bonne échelle, à minima communale, voire intercommunale aurait permis que les objectifs de leur nécessaire rénovation soient définis non seulement à partir des besoins de la population de ces quartiers considérés comme des ghettos mais aussi à partir des besoins de la population toute entière du grand territoire.

En effet, les besoins et les enjeux de mobilité, d'équipements et de services publics, de changement d'image, de nouvelle centralité, d'environnement, de sécurité ou d'offre de logements sont les mêmes pour tous les habitants du territoire dans lequel vivent les habitants des Q.P.V.

De même, les potentialités de développement du grand territoire auraient pu bénéficier à la définition du programme de la rénovation urbaine des Q.P.V. Et c'est donc aussi à l'échelle du grand territoire dont fait partie intégrante le Q.P.V. qu'aurait dû être posée et peut-être résolue la question de la mixité sociale.

Absence d'une véritable concertation de la population

Un autre principe fondateur d'un PRU aurait dû reposer sur une véritable concertation avec les habitants aux différentes échelles pertinentes du territoire (de l'échelle communale à celle de la barre ou de la tour).

Comprendre de façon fine et partagée par tous les acteurs les besoins réels des habitants aurait été la moindre des choses au lieu de décider à leur place la rénovation d'un quartier où certains y étaient nés ou y vivaient depuis 20 ou 30 ans !

Je sais à quel point une véritable concertation est difficile et longue à mettre en œuvre pour qu'elle soit efficace, sincère et que les objectifs qui en découlent soient partagés par Action Logement, l'ETAT, les collectivités locales, les bailleurs sociaux et bien sûr les habitants dont la plupart sont locataires de logements sociaux.

Démolir ou réhabiliter

Un autre objectif fondateur eu été de démolir le moins possible et de réhabiliter le plus possible les bâtiments existants.

Cet autre principe fondateur des PRU aurait résulté naturellement de la concertation des habitants dans la mesure où la plupart souhaitait rester chez eux, dans leur quartier où ils avaient vécu depuis des années et tissés des liens sociaux d'une grande richesse.



Mais l'ANRU avait érigé la démolition comme la condition préalable pour financer les PRU sans aucune justification sérieuse et vérifiable.

Je me souviens de plusieurs PRU où, une fois désigné comme urbaniste de l'opération, l'ANRU avec ses partenaires, y compris les bailleurs, m'indiquait les immeubles qu'il fallait démolir pour des raisons obscures qui ne regardaient ni l'urbaniste ni surtout les habitants des immeubles sacrifiés sur l'autel de la Rénovation Urbaine.

Au lieu d'ériger en principe la démolition des tours et des barres, il aurait fallu faire l'inverse en ne se posant qu'une seule question :

Pourquoi démolir et à quel prix ?

Comment réhabiliter et à quel prix ?

Pourquoi démolir ?

Une démolition n'est justifiée que dans des cas très précis, les seuls qui auraient pu être acceptés par les locataires dans le cadre de la concertation préalable à tout projet de rénovation urbaine :

A titre d'exemple

- Des logements du type LOPOFA ou logements d'urgence (Argenteuil, Epernay) qui étaient techniquement impossibles à réhabiliter.
- Des tours de 15 étages dans lesquelles étaient empilés autour d'une seule cage d'escalier et d'un seul ascenseur, 4 ou 5 grands 5 pièces où vivaient des familles nombreuses de sorte qu'il était difficile de gérer par le bailleur la surutilisation de ces ascenseurs beaucoup trop sollicités et donc souvent en panne. De plus ces tours, souvent conçues à une époque où les normes Incendie et Handicapés, antérieures aux normes actuelles, étaient très difficilement aménageables pour les rendre conformes à la réglementation actuelle.
- La troisième raison qui selon moi pouvait justifier la démolition totale d'une tour ou d'une barre (quelque fois de façon partielle comme à Gennevilliers) était de désenclaver le quartier pour des raisons véritables comme le passage d'un transport en commun, la création d'une liaison urbaine avec le tissu urbain environnant, l'ouverture sur un grand axe créant les conditions d'une nouvelle centralité commerciale, le centre commercial existant, enclavé étant devenu obsolète.
Mais trop souvent, le mot de désenclavement n'a été qu'un prétexte pour démolir encore et encore pour de mauvaises raisons.

Réhabiliter les logements

Ainsi, au lieu de démolir, ne pouvait-on pas réhabiliter les barres et les tours dont les études techniques

préalables auraient démontré qu'un logement entièrement refait, agrandi par un grand balcon ou une terrasse n'aurait pas coûté plus cher que la construction d'un logement neuf plus petit (un 3P de 62 m² au lieu des 70 m² d'un logement réhabilité). On aurait ainsi évité le coût « social » et écologique de la démolition. On aurait aussi évité de gérer le problème douloureux du relogement des familles quelque fois dans le même quartier mais souvent dans d'autres quartiers plus ou moins lointains mais en détruisant les liens sociaux qui avaient été créés depuis des années par les habitants.

Certes une réhabilitation dite « lourde » et complète d'un bâtiment de logements sociaux aurait nécessité de reloger ses occupants provisoirement pendant la durée des travaux 1 an ou 2 ans mais avec la promesse de retrouver son grand logement flambant neuf, ses voisins, ses amis dans son quartier.

La réhabilitation lourde et systématique des logements sociaux aurait du être la clé de voûte d'une bonne politique de l'ANRU alors que la doxa a été au contraire de prôner voire d'exiger le plus grand nombre possible de démolition pour légitimer le financement des PRU.

Construire de nouveaux logements

Quand la démolition était indispensable, il aurait fallu reconstruire 3 logements neufs pour 1 démolit : 1 logement pour « reconstituer l'offre ». 2 logements dans le quartier ou dans le territoire proche pour permettre à des ménages de classe moyenne de se loger et ainsi de reconstituer progressivement les conditions d'une véritable mixité sociale à l'échelle du grand territoire.

Autrement dit, les PRU et NPRU auraient dû non seulement rénover les quartiers populaires « sensibles » mais constituer une formidable opportunité pour reconstruire massivement des logements sociaux dont la population française a tant besoin dans tout le pays.

En conclusion, au terme de ces vingt années d'ANRU, de ces 22 projets auxquels j'ai contribué avec passion, souvent avec des maires exemplaires, je pense notamment à Claude Dilain à Clichy-sous-bois, je constate avec une certaine amertume que ces quartiers effectivement entièrement rénovés avec des espaces publics neufs, souvent de grande qualité, avec une meilleure desserte de transport public, une nouvelle centralité, une meilleure image, de nouveaux équipements publics (école, gymnase, commissariat de police etc.) n'ont pas fondamentalement réglé les problèmes de ghettos avec toujours les mêmes risques d'exclusion et d'explosion sociale.



Changer et améliorer le cadre de vie de ces quartiers dit « populaires » ne suffisent pas si on ne prend pas à bras le corps les questions de la pauvreté, de l'emploi, de l'accompagnement social, du racisme. Et paradoxalement, la construction massive de logements sociaux pour les 75% de la population française qui y a droit, aurait créé sans doute les conditions d'une véritable mixité sociale à l'échelle

non seulement de ces quartiers mais aussi du territoire dont ils devraient faire partie intégrante. Comme architectes et urbanistes, nous avons essayé de soigner les conséquences de la dégradation de ces quartiers populaires mais pas les causes de leur pauvreté endogène.

Laurent Bécard Architecte-urbaniste
Janvier 2024 •

Pourquoi les démolitions ? Parce qu'elles font tourner le moteur de l'Anru

Laurent Bécard nous fait part, en tant qu'architecte-urbaniste, de sa riche expérience des opérations de rénovation urbaine et des enseignements qu'il en tire. Un paragraphe de son article, intitulé « *Pourquoi démolir ?* » se conclut par le constat que « *trop souvent, le mot de désenclavement n'a été qu'un prétexte pour démolir encore et encore pour de mauvaises raisons* ». Mais quelles sont ces « *mauvaises raisons* » ?

Il y a bien sûr la volonté, de la part de trop nombreux élus, encouragés par les pouvoirs publics, d'opérer un nettoyage social de leurs territoires. La démolition permet de chasser des ménages pauvres, des chômeurs, des immigrés, ceux qu'autrefois on nommait les « classes dangereuses » et qui constituent une grande part des occupants. Mais il n'y pas que cela. Pour bien comprendre la logique de l'Anru, il faut démonter sa mécanique, et voir comment son moteur s'alimente.

L'Anru est une Agence créée par l'État pour mettre en œuvre en son nom la politique de rénovation urbaine. Cette politique, l'État la proclame comme étant une des priorités de la Nation. Pourquoi donc l'avoir déléguée à une Agence ? Parce que si l'État l'avait directement prise en charge, il aurait dû la financer lui-même, par le biais de son budget. Alors que l'État, au nom de la rigueur et de la lutte contre les déficits, se désengage du financement du logement social en supprimant les Aides à la Pierre, il n'était pas question d'ouvrir une nouvelle ligne

budgétaire. L'Agence, elle, pouvait fonctionner en mobilisant des fonds privés. Un montage financier complexe a donc été élaboré avec un acteur de droit privé mais sous tutelle de l'État, Action Logement. Action Logement, c'est le nom actuel de ce qui s'est longtemps appelé le 1% Logement, ou le 1% Patronal, et dont la dénomination officielle est la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction (PEEC). Depuis 1955, toutes les entreprises du secteur privé (de plus de 10 salariés à l'origine, désormais de plus de 50 salariés) doivent consacrer une part de leur masse salariale pour faciliter le logement de leurs salariés (1% de la masse salariale à l'origine, désormais 0,45%). C'est une forme de salaire différé. Les fonds, longtemps gérés localement par des Comités Interprofessionnels du Logement (CIL), sont désormais regroupés, à la demande des pouvoirs publics, dans une structure unique, Action Logement. Les CIL ont par ailleurs créés de nombreuses sociétés filiales, sous forme de SA HLM ou de sociétés immobilières de droit privé, qui appartiennent désormais à Action Logement.

A l'époque des « Trente glorieuses », lorsque le patronat avait besoin d'une main d'œuvre nombreuse dans l'industrie et les services, la présidence de la structure a été confiée à un représentant de ces secteurs. Mais avec la désindustrialisation et l'automatisation, et les vagues de licenciements massifs qui les ont accompagnés, le patronat n'a plus eu à se préoccuper de fidéliser une main d'œuvre importante, ce qui était le principal rôle assigné au 1%. Par contre, la fédération du Bâtiment a constaté qu'Action Logement disposait de fonds importants qui



pouvaient lui être utiles s'ils servaient à financer des travaux de rénovation urbaine ouvrant de vastes marchés à ses entreprises.

Un deal est donc conclut avec l'État : Action Logement devient le financeur principal de l'Anru, qui redistribue les fonds aux organismes HLM concernés par les opérations de rénovation sous forme de soi-disant « subventions ». Mais, en contrepartie de ces soi-disant « subventions », les organismes HLM doivent céder gratuitement des terrains à Action Logement pour permettre à ses sociétés filiales d'y réaliser des opérations de promotion immobilière. Ces terrains, ce sont les emprises foncières des immeubles démolis. Pas de démolition, pas de

terrain. Pas de terrain, pas de « subvention ». Le montage financier mis en place est donc implacable. Pour ne pas payer, l'État s'est défaussé sur Action Logement, et Action Logement a créé le système de la « subvention remboursable en terrain ». La démolition est ainsi devenue une pièce essentielle du dispositif, qui s'impose à tous les acteurs.

Seul un financement réellement public, sous forme de véritables subventions prises en charge par le budget de la Nation permettrait d'élaborer des opérations de rénovation urbaine répondant aux besoins des habitants et non pas aux objectifs spéculatifs d'Action Logement.

Urbain Krisis •

Rencontre nationale des quartiers populaires

Le 13 janvier toute la journée s'est tenue à Epinay-sur-Seine la 2^{ème} édition des Rencontres nationales des quartiers populaires à l'initiative d'Eric Coquerel député LFI de Seine-st-Denis. Ces rencontres ont rassemblé 600 participants. L'un des thèmes des réflexions et des débats en était le logement, raison pour laquelle Construire ! y assistait.

Des riches échanges est sortie l'exigence de plusieurs mesures, en particulier le blocage des loyers et des charges, l'occupation des logements et locaux vides, la rénovation du parc immobilier dont la rénovation

énergétique, le développement des collectifs de locataires et de leur pouvoir, l'encadrement et sanction face aux bailleurs frauduleux.

Plusieurs militants des collectifs d'habitants sont intervenus pour dénoncer les démolitions de logements sociaux et exiger leurs arrêts immédiats et leurs réhabilitations ainsi que la demande de production de nouveaux logements hlm pour répondre aux besoins de la population. Parmi eux des membres des collectifs du Franc-Moisin, de l'Alma-gare à Roubaix, du Mirail à Toulouse, de Marseille, qui sont membres du collectif national Stop aux démolitions-Anru et ont participé depuis à la mobilisation du 7 février face à l'Anru •



« La bombe sociale du logement a explosé »

Lu dans « **INFORMATIONS OUVRIÈRES** » N°794 du 8 au 14/02/24

Dans son discours de politique générale, Gabriel Attal n'a pas évoqué la crise sans précédent du logement à laquelle tout le pays est confronté. Il a par contre annoncé que la loi SRU, qui impose dans chaque ville un taux de 25% de logement sociaux (PLAI et PLUS), allait être modifiée. Les logements intermédiaires, dont les loyers n'ont rien de social, seront intégrés dans l'objectif des 25%. Deux jours après cette annonce, la Fondation Abbé Pierre présentait son rapport sur le mal-logement. Son délégué général a introduit son discours en dénonçant l'annonce d'Attal comme une véritable provocation. S'adressant au gouvernement, il a été net : « la loi SRU, vous n'y touchez pas ! »

La Fondation Abbé Pierre a présenté le 1^{er} février son rapport annuel *sur l'état du mal-logement en France*.

Ce rapport est accablant, et se résume à un constat, qui fait écho au pronostic de l'ancien ministre du Logement Olivier Klein, pour qui, en 2022, le logement était « la bombe

sociale de demain » : en 2023, la bombe sociale du logement a explosé. Tous les indicateurs sont dans le rouge : 1,1 million sont privées de logement personnel et 4,2 millions souffrent de mal-logement.

DES CENTRES D'ACCUEIL D'URGENCE SUBMERGES

Le nombre de personnes sans solution d'hébergement s'est accru de 40% en un an : chaque soir, en octobre 2023, plus de 8 000 personnes à la rue, dont 2 800 enfants, ont été refusées par les centres d'accueil. Ces centres sont saturés, d'abord parce que le gouvernement refuse d'en augmenter le nombre, ensuite parce que les personnes ayant pu être accueillies y restent, faute de pouvoir accéder à un logement social pérenne : 2,4 millions de ménages, dont 70% sont éligibles aux logements très sociaux (PLAI) attendent un HLM (25% de plus qu'en 2017) et le taux de satisfaction des demandes HLM n'est plus que de 17%. La demande explose, mais on n'a jamais aussi peu construit de logements sociaux : moins de 80 000 en 2023.

HAUSSE DES EXPULSIONS LOCATIVES

Les expulsions locatives sont, elles, reparties à la hausse dès la fin du Covid, en 2022 : 17 500 avec le concours de la force publique, avant même que le vote en 2023 de l'ignoble loi Kasbarian-Bergé ne réduise encore les droits des locataires. Il faut y ajouter 382 expulsions de bidonvilles (en hausse de 24%). La Fondation qualifie donc 2023 d'année noire, et il en donne la raison : « La rigueur budgétaire sur le logement, encore et toujours. Alors que la production neuve, en particulier de logement social, s'effondre, aucun soutien d'ampleur n'a été apporté, comme si les besoins en logements, pour résorber la pénurie actuelle et répondre aux évolutions démographiques des prochaines années, faisaient encore et toujours l'objet d'un véritable déni. »

15 MILLIARDS EN MOINS DE FONDS PUBLICS POUR LE LOGEMENT

L'effort public pour le Logement, qui représentait 2,2% du PIB en 2010, chute à 1,6%, soit une économie budgétaire annuelle de 15 milliards d'euros. Et, depuis 2017, les coupes dans les APL ont coûté 1,3 milliard d'euros par an aux organismes HLM, qui ont en plus subi une hausse de la TVA, passée de 5,5% à 10%. La Fondation souligne que « ce bilan négatif ne semble pas appelé à s'inverser, au contraire. La Caisse des Dépôts tire désormais la sonnette d'alarme et prévoit une chute d'un tiers de la production HLM avec un horizon de 66 000 HLM par an, bien loin des objectifs affichés. »

UNE CRISE AVEC « UNE FORCE ET UNE RAPIDITE INOUIËS »

Au-delà du seul secteur HLM, alors que seulement 295 000 logements ont été mis en chantier en 2023, contre 371 000 en 2022, la Fondation constate « une crise de l'immobilier qui touche tous les secteurs. La construction est au point mort, les acheteurs modestes ne parviennent plus à acheter, les banques prêtent moins bien qu'avant, les locataires ne trouvent plus rien à louer à des prix abordables, le logement social est saturé et la liste des demandeurs s'allonge. Cette crise est "inédite" dans la mesure où elle grippe toutes les sphères du logement en même temps, avec une force et une



rapidité inouïes. Tous les secteurs d'activité sont touchés. Certes, la hausse des taux de crédit immobilier est le facteur déclencheur, mais la vitesse à laquelle la chaîne du logement s'est bloquée est révélatrice d'une situation de pénurie en particulier sur le marché locatif, qu'il soit public ou privé, ce qui explique que les prix ne baissent pas réellement malgré la baisse des transactions. (...) D'après le PDG de Nexity, la chute de la production neuve pourrait entraîner le licenciement de 300 000 personnes. C'est donc bien une **déstabilisation de la filière logement** qui pourrait se produire et une perte de savoir-faire qui manquera cruellement en cas de relance du secteur. (...)

UN APPEL A LA MOBILISATION DE TOUS

Le rapport ajoute : *Bien malmenée depuis 2017, la question de l'habitat continue à être traitée avant tout à travers le prisme budgétaire, comme un gisement d'économies, au détriment de la dimension sociale alors même que la fiscalité du logement rapporte beaucoup à l'État.* » On ne peut que souscrire à ce constat, qui oblige d'ailleurs la Fondation à s'interroger sur les limites de son action. Christophe Robert, délégué général, a conclu la présentation du rapport en soulignant que, si tout le monde reconnaissait l'importance des travaux produits par la Fondation, on ne pouvait pas s'en contenter. Et il a apostrophé la salle : « *Notre travail est essentiel, mais il ne suffira pas à régler la crise. Vous devez tous vous mobiliser !* »

Urbain Krisis •



La Fondation Abbé Pierre s'alarme de « l'aggravation de la crise du logement »

Par Claire Ané - Le Monde 1er février 2024

« Diriger, c'est d'abord loger son peuple », avait prévenu l'abbé Pierre. »...

Pour Christophe Robert, président de la Fondation Abbé Pierre, qui publie son 29^e rapport annuel « le compte n'y

est pas » : 2023 a été marquée par « l'aggravation alarmante de la crise du logement » et « l'explosion de la bombe sociale du logement » ; quant à l'année 2024, « elle débute d'une façon très inquiétante, puisque Gabriel Attal vient de remettre en cause la loi SRU [relative à la solidarité et au renouvellement urbains], emblématique de l'ambition républicaine de mixité sociale », qui oblige les communes urbaines à atteindre au moins 25 % de logements sociaux...



Avec son rapport présenté à la Maison de la Mutualité, à Paris, ce 1er février, la FAP espère éveiller les consciences, mais reste lucide sur sa difficulté à faire de la crise du logement un sujet majeur. « Lors de sa conférence de presse du 16 janvier, le président de la République n'a fait qu'évoquer le problème en surface. Reconnaître l'urgence de la crise ne suffit pas. L'Etat doit écouter, accompagner et soutenir davantage les collectivités locales avec qui il partage cette compétence », déplore le délégué général...

LE MONITEUR

01 février 2024

Les causes sont connues : les mises en chantier s'effondrent (435 000 logements en 2017, contre moins de 300 000 en 2023), particulièrement pour le logement social (124 000 en 2016, 93 000 en 2023)... Comme lors des précédents rapports, le gouvernement est pointé du doigt. « L'effort public consacré au logement n'a jamais été aussi faible, avec une baisse de 15Mds€ par rapport à 2010 », explique-t-il

[batiactu] Soixante-dix ans jour pour jour après l'appel de l'abbé Pierre, la Fondation dénonce les insuffisances des politiques publiques en faveur du logement. Elle appelle en urgence à une relance de la production, un soutien massif à la construction de logements sociaux et à une revalorisation des APL. Et exige de l'État de renoncer à intégrer le logement intermédiaire dans la loi SRU...

LeJournal.info C'est une bombe à mèche pas si lente que ça. En tout cas, elle est allumée depuis le rapport dévastateur de la Fondation Abbé Pierre rendu public jeudi dernier. La crise du logement est en cours. Reste à savoir quand elle va exploser socialement. Cerné par des hordes de tracteurs, le gouvernement n'a rien vu venir de la colère agricole. Il ne fait pas preuve de plus de clairvoyance quant à la situation de l'immobilier.



PLATEFORME LOGEMENT POUR TOU.TE.S

Locataires du privés et HLM, mal-logéEs, sans-logis, jeunes, migrantEs, demandes HLM, résidentEs de foyer, hébergéEs, étudiantEs, salariéEs habitants permanents... face aux attaques sur nos droits et aux expulsions :

▶ **Partout en France et en Europe Manifestons fin mars ou début avril pour :**

- **L'arrêt des expulsions, de la spéculation et des démolitions HLM !**
- **La baisse des loyers ! La réquisition des logements vides !**
- **La réalisation massive de logements sociaux !**
- **Un logement pour touTEs!**

▶ **Manifestation Ile-de-France : RV 1^{er} avril à 15h Bastille**

Une crise du logement historique :

Jamais depuis 70 ans, notre pays n'a connu autant de mal logés, de sans-abris dont des milliers d'enfants, ni autant de demandeurs HLM, d'expulsions, de logements vacants ... Elle est la conséquence de la cherté du logement qui atteint des sommets. En 1973 les locataires consacraient 10% de leurs revenus au loyer.

Aujourd'hui, c'est 3 fois plus... en moyenne, car beaucoup mettent plus de la moitié de leur revenus dans le loyer ! Avec la hausse des prix de l'énergie et de l'alimentation, beaucoup vivent dans le froid, font appel à la solidarité alimentaire, sacrifient des dépenses de santé, d'éducation, de formation ...

G.Kasbarian au logement, c'est une une attaque contre les locataires et les sans toit :

Macron nomme le populiste Kasbarian allié de la finance, des grands bailleurs et de l'immobilier, pour relancer la spéculation, augmenter encore les loyers et donc précariser les locataires

Il veut aussi remplacer les logements sociaux par des PLI à loyer plus élevés, céder au maire l'attribution des HLM, renforcer la gentrification des quartiers populaires, invisibiliser les sans-abris pour JO et le tourisme, diminuer la construction de HLM et les normes des passoires thermiques ...

Plutôt que de limiter les profits tirés de l'exploitation du besoin primordial de chacunE d'avoir un toit, la loi Kasbarian-Bergé a condamné à 3 ans de prison les sans-abris occupant des logements vides et pénalisé les locataires en difficulté. Un décret a même légalisé les logements de marchands de sommeil : enterrés, de 1m80 sous plafond, de moins de 2 m de large ...

Les expulsions pour congés à l'approche des JO, pour impayés, ou pour représailles se multiplient...

Aujourd'hui, nous devons nous unir pour faire respecter le droit au logement pour touTEs :

Faire appliquer et améliorer les lois protégeant les habitantEs, les locataires, les mal-logéEs et les sans-toits telles que : l'encadrement des loyers, le logement dé-

cent, le gel des loyers à la relocation, la loi de réquisition, le droit à l'hébergement la loi DALO, l'arrêt des démolitions HLM....

La crise du logement est partout, mais les résistances se lèvent partout :

Pour que chacunE soit logéEs dignement, des écoles sont occupées par des familles sans-abris. Des locataires HLM s'opposent à la démolition de leur quartier, au mauvais entretien ou à la hausse des charges. Des campements de lutte sont installés au centre des villes. Des résidents de foyers, de CROUS et des

locataires résistent à l'expulsion, aux congés frauduleux, aux marchands de sommeil... Des collectifs s'opposent aux JO, aux locations Airbnb, au surtourisme, qui confisquent des logements aux habitants et alimentent la spéculation et l'enrichissement sans cause....

AFVS, AITEC, APPUI, ATMF, ATTAC FRANCE, BAGAGÉRIE, CGT, CNAFAL, CONSTRUIRE!, CONV. NAT. SERVICES PUBLICS, CNL, COPAF, CSP75, DAL, DIEL, FASTI, FSU, FUIQP, SYND BÂTIMENT RP CNT-F, UNION SYNDICALE SOLIDAIRES, MRAP, PAS SANS NOUS, SAF, UTOPIA56, SNPES PJJ, STOP PRÉCARITÉ



L'UIA appelle à un cessez-le-feu immédiat dans la bande de Gaza

L'Union Internationale des Architectes (UIA) appelle à un cessez-le-feu immédiat dans la bande de Gaza et condamne fermement ce conflit qui a causé un nombre sans précédent de victimes civiles, tuées ou blessées, parmi lesquelles des femmes et des enfants.

L'UIA, représentant 3,5 millions d'architectes de 115 pays, exprime sa solidarité et sa profonde inquiétude face à cette situation catastrophique. Aussi, elle rejoint la résolution adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies sur la protection des civils et le respect des obligations juridiques et humanitaires.

Le Conseil de l'UIA, réuni les 7 et 8 novembre à Paris, France, a adopté une motion renforçant l'engagement de l'Union envers son préambule, condamnant le ciblage des populations civiles dans les guerres et la destruction urbaine et environnementale avec des conséquences effroyables sur les populations civiles et s'engageant à apporter son assistance à la reconstruction et la restauration du patrimoine architectural.

En tant qu'organisation professionnelle, l'UIA est profondément préoccupée par la perte de vies innocentes et la destruction de maisons, d'écoles, d'hôpitaux et d'infrastructures vitales. L'Union Internationale des Architectes s'engage à promouvoir la paix, le développement durable et les droits de l'homme, ainsi qu'à respecter la dignité humaine et le patrimoine architectural.

La communauté des architectes œuvre pour une meilleure planète, une planète plus propre. Nous déplorons le fait que la guerre produise l'effet inverse. Aucun conflit ne peut être résolu par la guerre. L'UIA lance un appel urgent pour un cessez-le-feu immédiat afin d'éviter de nouvelles pertes de vies innocentes et la destruction du patrimoine architectural, et de faciliter le passage de secours humanitaires •



La mémoire de Gaza ensevelie sous les bombes

Depuis les attaques du 7 octobre par le Hamas, plus de 200 sites culturels et historiques – mosquées, cimetières grecs, vestiges égyptiens, marchés ottomans, immeubles Bauhaus – ont été partiellement ou totalement détruits, par les avions de chasse israéliens selon un rapport d'ONG.

Par Clothilde Mraffko et Samuel Forey (Jérusalem, correspondance)

Extraits de l'article paru dans **Le Monde**, (15/02/2024)

De la mosquée Al-Omari, la toute première de Gaza, construite au VII^e siècle, il ne reste plus guère que certains pans de murs et le minaret. Le bâtiment, édifié sur les fondations d'un temple philistin, puis d'une église byzantine, a été largement détruit par un bombardement israélien le 8 décembre 2023. Sa bibliothèque, bâtie tout contre, et où étaient gardés de rares manuscrits dont les plus anciens datent du XIV^e siècle, a subi le même sort. Idem pour le palais du Pacha, devenu musée en 2010, construit à Gaza sur ordre du sultan mamelouk Baïbars au XIII^e siècle, et où Napoléon aurait séjourné : il a été en partie ravagé par les bombes israéliennes. Dans le quartier chic d'Al-Rimal, dans la ville de Gaza, le centre culturel Rashad-Shawa, rare exemple de l'architecture brutaliste en Palestine, qui date des années 1980, a lui été pulvérisé (...)

Le dynamitage de l'université Al-Israa, mi-janvier (...) Le musée de l'établissement abritait quelque « trois mille rares artefacts qui remontaient aux ères préislamique, romaine et islamique » (...) Que les Israéliens agissent intentionnellement ou non, « le résultat est l'effacement d'un patrimoine et d'une histoire. Symboliquement, c'est important, parce que c'est notamment par ce biais que les gens sont attachés à leur territoire », s'alarme Benoît Tadié, ancien conseiller culturel du consulat général de France à Jérusalem entre 2009 et 2013. Il prend en exemple la vieille ville de Gaza, qui, comme une bonne partie du nord de l'enclave, n'est plus qu'un vaste champ

de ruines. « Ce n'était pas juste un site, c'était aussi le cœur de la cité actuelle. Le hammam, le palais du Pacha étaient des endroits extrêmement fréquentés. Le musée servait aussi de lieu d'enseignement pour les scolaires », décrit Benoît Tadié.

Fin décembre, dans sa requête envoyée à la Cour internationale de justice accusant Israël de se livrer à des « actes de génocide » à Gaza, l'Afrique du Sud dénonçait ces bombardements visant les sites historiques, mais aussi les lieux de culture et les archives de la ville de Gaza, comme participant à la « destruction de la vie palestinienne » dans l'enclave.



La mosquée Al-Omari, la plus ancienne de la bande de Gaza, endommagée par les bombardements israéliens, le 5 janvier 2024. - / AFP



« Israël anéantit l'identité de Gaza, que son objectif soit d'écraser le Hamas ou non. Le patrimoine, c'est plus que de la culture. Ce sont des pratiques sociales, économiques... Tout cela est en train d'être perdu », abonde Shireen Allan, présidente d'Icomos Palestine (Icomos est une ONG qui œuvre à la conservation de sites et monuments historiques dans le monde entier. Ndlr) (...)

René Elter, archéologue français qui travaille depuis vingt-cinq ans à Gaza, avait tenté de désenclaver

l'archéologie sur place avec l'ONG Première Urgence internationale (...) L'équipe comptait quarante personnes avant la guerre (...) « Nos collègues palestiniens assimilent ces destructions à un génocide parce que le patrimoine est l'expression de l'identité d'un groupe humain. Le rebâtir est une manière de se reconstruire psychologiquement. Si c'est impossible, on rejette ce groupe humain dans le passé, sans lui donner la possibilité de se reconstituer, », juge l'expert •

Sans commentaire !!!

Affiche promotionnelle diffusée, le 13 décembre 2023, sur la page Instagram de l'entreprise immobilière israélienne Harey Zahay, spécialisée dans les constructions neuves dans les colonies en Cisjordanie.

Source : page Instagram du promoteur, on peut y accéder en cliquant sur le lien suivant :

תתעוררו, בית על החוף זה לא חלום! #נדלן לא חלום! #נווהקטיף #נדרלה הריזהב



Urbanisme et opérations des forces spéciales

Dans un ouvrage intitulé *A travers les murs. L'architecture de la nouvelle guerre urbaine*, paru en mars 2008 aux éditions *La fabrique*, l'architecte israélien, Eyal Weizman (directeur du Centre de recherches architecturales du Goldsmiths College,

Université de Londres), montre comment l'armée israélienne a largement investi depuis des années la réflexion sur l'urbanisme, en Israël/Palestine et à l'échelle du Proche-Orient. Nous publions, ici, des extraits du chapitre V de cet ouvrage : *Un urbanisme imaginaire* qui, à la lueur de l'actualité, de la guerre déclenchée depuis plus de quatre mois dans une des zones urbaines les plus denses de la planète résonne d'un écho particulier.

« Dans les années 1980, l'armée israélienne a entrepris la maquette grandeur nature d'une petite ville, située sur la base militaire de Tze'elim dans le désert du Néguev, pour en faire le plus grand simulacre de ville orientale du monde et y entraîner ses troupes à la guerre urbaine. Elle fut baptisée « Chicago » en référence à la légendaire capitale américaine de la violence (...)

Le noyau central fut construit au moment de l'occupation israélienne du Sud-Liban : c'était un petit terrain d'entraînement simulant un village libanais, où l'on enseignait aux soldats les modalités d'attaque des camps de réfugiés et des villages. Le terrain devint ensuite un vaste environnement urbain destiné à l'entraînement des forces spéciales qui devaient assassiner Saddam Hussein dans la ville irakienne de Tikrit, en 1992 (...)

En 2002, pendant la seconde Intifada, Chicago fut encore agrandie pour simuler tous les types d'environnement urbain palestinien. Elle comporte actuellement une casbah – zone dense avec un marché et des rues étroites - ; une section reproduisant un camp de réfugiés ; un centre, avec des rues plus larges, et un quartier simulant un village rural. Des trous sont percés dans les murs des maisons pour permettre aux soldats de s'entraîner au déplacement à travers ces ouvertures. Pour certaines séances d'entraînement, l'armée a embauché le décorateur d'un grand théâtre de Tel-Aviv, chargé de

fournir des accessoires adaptés et d'organiser les effets spéciaux (...) La ville est utilisée par les soldats américains, britanniques et australiens en route vers le Moyen-Orient (...) En 2006, l'armée israélienne a inauguré une ville jumelle de Chicago, nommée Baladia ou National Urban Training Center. Elle compte 1100 bâtiments et plusieurs mosquées. Ses plans sont dus à l'agence civile de Shmuel Shilo (...)



Camp de réfugiés de Balata, mars 2002

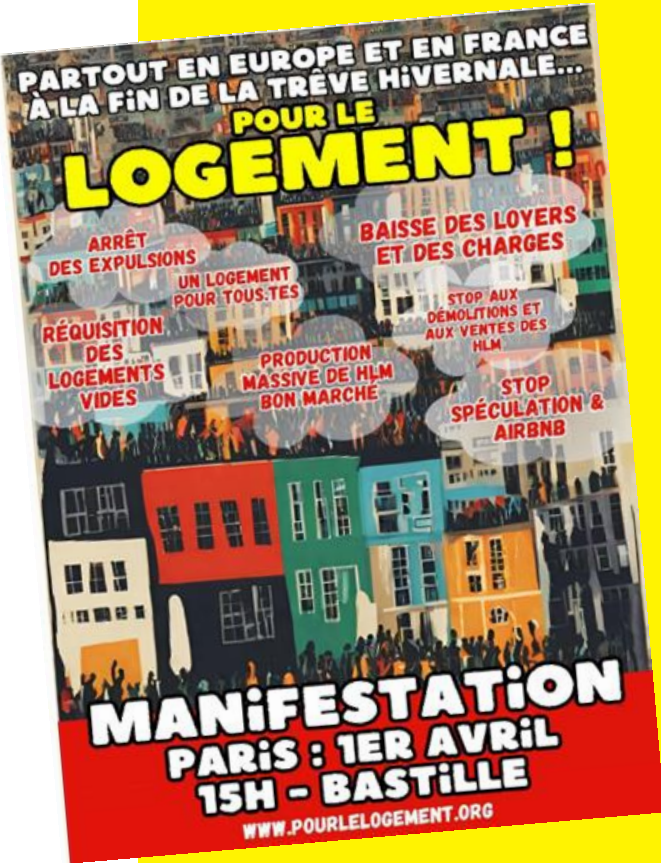
Dans une conférence militaire organisée en mars 2004 à Tel-Aviv, un officier du génie israélien a expliqué à une audience internationale comment l'étude de l'architecture et des technologies du bâtiment permettaient à l'armée « de supprimer un étage d'un immeuble sans le détruire complètement [sic], ou de raser un immeuble se trouvant sur un alignement de bâtiments sans endommager les autres ».

A contrario des fabulations sur la guerre « chirurgicale », Eyal Weizman écrit sur son compte X (15/02/2023) : « L'UNRWA a publié une vidéo des ruines du camp de réfugiés d'al-Shati, sous lequel se trouve un site archéologique avec des vestiges de l'âge du fer, des époques hellénistique, romaine et byzantine. Sa destruction est une tentative de détruire le patrimoine palestinien, un élément clé de la campagne génocidaire d'Israël » On ne peut que partager cette appréciation

S. H •



MANIFESTATION POUR LE LOGEMENT



Le COLLECTIF NATIONAL « Stop aux démolitions de l'ANRU, pour un moratoire immédiat » appelle à se joindre aux manifestations pour le logement à Paris le 1^{er} avril à 15h place de la Bastille et en régions (voir les dates et lieux sur le site WWW.POURLELOGEMENT.ORG)

Voir page 23 l'appel de la *plateforme logement pour tou.te.s*

Construire!

est une tribune libre ouverte aux architectes, urbanistes, acteurs du logement et de la ville.

L'architecture, comme l'urbanisme, n'est pas en dehors du champ politique. La dégradation des conditions de logement ou de transport est la conséquence de choix politiques qui peuvent être contestables.

Le cadre professionnel ne permet ni la critique, ni la contestation de ces choix.

Ouvrir une tribune au débat, c'est offrir un cadre indépendant à la libre discussion visant à défendre *des valeurs essentielles comme l'intérêt public de l'architecture et de l'urbanisme.

C'est aussi défendre une profession menacée par la disparition de la commande publique au nom de la privatisation de l'économie du logement, de la ville, et plus généralement de la maîtrise d'ouvrage.

.....
Pour toute correspondance écrire à Construire ! : construire.archi@gmail.com

SOUTENEZ la parution de CONSTRUIRE !

Je soutiens, je verse 10 € 20€ 30€ ou plus

Nom Prénom

Qualité Mail

Adresse

Bulletin à retourner à : J-B Godard-Construire ! – 31, rue du Faubourg-du-Temple 75010 Paris

Chèque à l'ordre de : Jean-Bernard Godard-Construire

